

Moudon, le 8 décembre 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 décembre 2021
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal **No 05/21**

Budget 2022

- vu le préavis municipal No 05/21,
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances (COGEFIN),
- attendu que ce préavis a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

décide :

- **adopte tel que présenté le budget 2022 de la Commune de Moudon présentant un excédent de charges de CHF 50'360.90,**
- **prend acte du plan des investissements pour la période 2022-2026.**

Le préavis est accepté par 45 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Michel Bula



Nicole Wyler

